



EXTRAIT
du
Registre des Délibérations du Conseil Municipal

L'an DEUX MILLE VINGT et le jeudi 4 juin à 18h30, le CONSEIL MUNICIPAL de la Ville de DAX, convoqué le vendredi 29 mai 2020, s'est réuni sous la présidence de M. Julien DUBOIS, Maire, dans la Salle René Dassé en mairie, sans public, avec retransmission des débats en direct, dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire et afin de lutter contre la propagation de l'épidémie de COVID-19.

Nombre de membres afférents au conseil municipal	35	Date de la convocation : vendredi 29 mai 2020
Nombre de présents	35	
Nombre de pouvoirs	0	Date de l'affichage : mardi 09 juin 2020
Suffrages exprimés	35	

ETAIENT PRESENTS :

Mme Martine DEDIEU, M. Grégory RENDE, Mme Sarah PECHAUDRAL-DOURTHE, M. Pascal DAGES, Mme Marie-Constance LOUBERE BERTHELON, M. Amine BENALIA BROUCH, Mme Marylène HENAULT, M. Guillaume LAUSSU, Mme Martine ERIDIA, M. Alexis ARRAS, Mme Martine LABARCHEDE, M. Julien RELAUX, Mme Florence PEYSALLE, M. Vincent MORA, Mme Gisèle CAMIADE, M. Olivier COUSIN, Mme Aline DUZERT, M. Jean-Paul DUBOURDIEU, Mme Sandra LARTIGAU, M. Michel GUILLEMIN, Mme Audrey LALOTTE, M. Benoît LAMIABLE, Mme Carine BROUSTAUT, M. Guillaume SEGUIER, Mme Marylène DESTANDAU, M. Patrice BOUCAU, Mme Fanny MESPLET, Mme Axelle VERDIERE BARGAOUI, M. Yves LOUME, Mme Isabelle RABAUD-FAVEREAU, M. Pierre STETIN, Mme Viviane LOUME-SEIXO, M. Bruno JANOT, Mme Géraldine MADOUNARI.

ABSENTS ET EXCUSES :

POUVOIRS :

SECRETAIRE DE SEANCE : Mme Fanny MESPLET

OBJET : COMMISSION DELEGATION DE SERVICE PUBLIC - ELECTION DES MEMBRES

VU le code général des collectivités territoriales et notamment les articles L.1411-5, L.1414-2, L.2121-21 et D.1411-3 à D.1411-5,
VU la délibération n°20200604-5 en date du 4 juin 2020 relative à la création de la commission délégation de service public et à la fixation des modalités de dépôt des listes pour l'élection de ses membres.

CONSIDERANT la réception des listes déposées pour l'élection des membres titulaires et suppléants de la commission délégation de service public de la ville de Dax,
CONSIDERANT qu'il a été procédé en séance aux opérations de vote à la représentation proportionnelle au plus fort reste à main levée après décision

à l'unanimité du conseil
Accusé de réception en préfecture
040-214000887-20200608-
CM20200604-08-DE
Date de réception préfecture :
08/06/2020

SUR PROPOSITION DE M. Julien DUBOIS, Maire, APRES EN AVOIR DELIBERE, LE CONSEIL MUNICIPAL PAR 35 VOIX POUR,

Article 1 : APPROUVE la composition de la commission délégation de service public établie comme suit :

Titulaires :

- Pour la liste VIVONS DAX ! L'ENERGIE DU RENOUVEAU sont élus : Martine ERIDIA, Grégory RENDE, Marylène DESTANDAU, Martine LABARCHEDE
- Pour la liste DAX EN COMMUN est élue : Mme Axelle VERDIERE BARGAOU

Suppléants :

- Pour la liste VIVONS DAX ! L'ENERGIE DU RENOUVEAU sont élus : Aline DUZERT, Vincent MORA, Patrice BOUCAU, Gisèle CAMIADE
- Pour la liste DAX EN COMMUN est élu : M. Yves LOUME.

Identifiant Unique (A.R. Sous-Préfecture)

**Délibéré en séance,
Les jours, mois et an que dessus,
Suivent les signatures au registre
pour copie conforme,
LE MAIRE,**



Julien DUBOIS

« La présente délibération peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou de son affichage ainsi que de sa transmission au représentant de l'Etat dans le département, d'un recours contentieux devant le Tribunal administratif de Pau (sur place ou par envoi postal à l'adresse suivante : Villa Noulibos - 50, cours Lyautey - 64000 Pau Cedex, ou par voie dématérialisée à l'adresse <http://www.telerecours.fr/>). »

Accusé de réception en préfecture
040-214000887-20200608-
CM20200604-08-DE
Date de réception préfecture :
08/06/2020